L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 25 JUILLET 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A VENDRE.

A vendre—Excellente maison haute en briques, location centrale, neuf appartements, admirablement tapissé, confortable, en parfait état, termes faciles. Adresse Box 1,726. 13 juil—2 aoû

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Geo. Grima, dûment autorisée et Mlle Marie Darraty vs Mme E. Simon.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 20,717—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt ancien No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 7me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, etc., etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré au mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

25 juil—25—août 17

Albert N. Robelot vs Mme Clara L. Payne.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans—No 20,683—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt ancien numéro 95, nouveau numéro 429 rue Royale entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, le 1er jour d'août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

21 juil—21 28—1er août

American Brewing Co. vs Chas Mustache.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans, Lne.—No 20,633—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la grocerie, coin des rues Conti et Nord Derbigny, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, le 6me jour d'août 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le contenu de la grocerie et de la buvette, située coin des rues Conti et Nord Derbigny comprenant épiceries, bouteilles vides, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. M. NELSON,
Constable,

18 juil—18 25 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de W. B. Ringrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,913—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Virginia B. Ringrose, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

25 juil—25 29—3 août

Louis J. Morel vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,928—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 juil—23 27—août 1

Succession de Geo. T. Hedgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,013—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte provisoire présenté par Mary McKenna, veuve de George T. Hedgins, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

19 juil—19 24 28

Succession de George Jackson et femme Catherine Jackson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,816—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers d'Alexandre Kodé, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de feu George Jackson et femme, Catherine Jackson, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

13 juil—19 22 27

Succession de Théodore Stumpf.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,172—Division C—Attendu que Josephine Stadt, veuve de Théodore Stumpf, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration testamentaire datée dans la succession de feu Théodore Stumpf, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

11 juil—12 22 27

Succession d'Edmond Cabire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,548—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte provisoire présenté par Frank S. Drake, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 juil—23 27—août 1

Succession de Peter Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,232—Division E—Attendu que J. E. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Thompson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

21 juil—21 25 31

Succession de Mme Magdalena Stahl, née Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans No 39,928—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Schoneck, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

20 juil—20 24 29

Succession d'Alfred Joseph Brugier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,160—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte provisoire présenté par Pierre Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

23 juil—23 27—août 1

Succession de Mme Clara Mustache.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,033—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte provisoire présenté par Mary McKenna, veuve de George T. Hedgins, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

19 juil—19 24 28

Succession de Peter Mauberret, syndic.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,076—Division C—Attendu que Mary McGrath, veuve de Alexandre Kodé, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration testamentaire datée dans la succession de feu George Jackson et femme, Catherine Jackson, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
Greffier.

13 juil—19 22 27

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mercredi, 15 Août 1894, à midi.
ALGIERS REALTY! ALGIERS REALTY!
Succession d'Abraham Wilcox.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 42,981.

MERCREDI, 15 août 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, nous vendrons à l'enchère publique, conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon. G. R. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le dit ordre daté et signé le 10 juillet 1894, la propriété suivante :

1° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la paroisse d'Orléans, à Algier, sur la rive droite du fleuve Mississippi, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Almire, Homer et Chestnut, et désigné comme lot No 21 de l'Ilet No 13, sur un certain plan désigné par le No 103, déposé dans le bureau de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, d'après lequel plan ledit lot mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Almire sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les dépendances, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et appartenant situé dans le même Ilet comme et touchant le lot de terre ci-dessus décrit, et désigné par le No 22 sur un plan ci-devant mentionné, d'après lequel plan le dit lot No 22 forme l'encoignure des rues Almira et Jackson, et mesure 32 pieds 1 pouce de face à la rue Almira, 32 pieds 1 pouce et 5 lignes de largeur sur le fond, sur 120 pieds de profondeur et façade sur la rue Jackson.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance à un et 2 ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1894 devront être assumées par l'acquéreur, et il devra aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour les actes de vente parderant B. Essen, Esq., notaire public. Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO.,
Encanteurs de Propriétés Foncières.
301 Rue Canal.

12 juil—12 13 14 15 25—août 1 8 12 13 14 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Sherif, du comptant et immédiatement, etc., d'une buvette.

A. Socola versus G. C. Schumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,932—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 6 août, 1894, à 10-30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A la local No 139 rue Decatur.

Le contenu en installations, etc. de la buvette que contient le dit local, consistant, en comptoir, vitrine, miroir, verrerie et plaques, vins, liqueurs, etc., etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 juillet—25 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant le No municipal 205 rue Marigny

Eureka Homestead Society vs William J. Ennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,964. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Dorleans, Claiborne et Marais, et désigné par le No 7 sur un plan de E. Pilié, arpenteur de la ville, en date du 29 avril 1882, et mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de façade sur chacune des rues Decatur et Dorléans, sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, s'étendant d'une rue à une autre.

Conditions—Comptant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

25 juillet—25 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Portant le No municipal 205 rue Marigny

Eureka Homestead Society vs William J. Ennis.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,964. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 31 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Dorleans, Claiborne et Marais, et désigné par le No 7 sur un plan de E. Pilié, arpenteur de la ville, en date du 29 avril 1882, et mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de façade sur chacune des rues Decatur et Dorléans, sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, s'étendant d'une rue à une autre.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un, deux et trois ans pour des billets portant 7 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité; l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente parderant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juil—22 26 31

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUE VENTE EN PARTAGE

—DE—

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

CENTRALEMENT SITUÉES.

Résidences, Demeures et Plantations,

Constituant les placements de capitaux les plus stables qui soient. La dernière occasion de la saison pour des achats de premier ordre.

L'Excellent Coin,
Nos 196 et 198 Commune et Baronne.

L'emplacement d'un Commerce Lucratif,
No 19 rue Royale.

Les Grands Magasins,
Nos 24 et 26 rue de Chartres.

Le Magasin Central.
No 16 Passage de la Bourse.

Site Supérieur en face de la Poste,
No 15 rue Decatur.

Le Magnifique Magasin,
No 53 rue Decatur, coin Bienville.

Le Magasin Proéminent,
No 59 rue de Chartres, coin Bienville.

L'Entrepôt en Briques,
Nos 157 et 159 rue Bienville.

La Massive Maison de Résidence en Briques,
Nos 170 et 172 rue St-Pierre, et Nos 21 et 23 Promenade Carondelet.

L'Agréable Maison de Résidence,
No 12 Place de l'Université.

La Grande Maison de Résidence et les Terrains Magnifiquement Embellis.
No 159 Avenue Esplanade.

La Jolie Résidence,
No 151 Avenue Esplanade.

La Splendide Maison de Résidence
No 50 Avenue Esplanade.

La Maison de Résidence Centrale,
No 170 rue de la Douane.

La Belle Maison de Résidence,
No 161 rue Bienville.

La Maison de Résidence Confortable,
No 79 rue Conti.

L'Antique Maison de Résidence,
No 281 rue Chartres.

La Maison de Résidence en briques, bien Construite, à trois Etages avec Attic,
No 286 N. Remparts.

Le Cottage en Bois,
Nos 99 et 101 rue Constantinople.

—ET—

Une Plantation sur le Bayon Tèche
Paroisse Ibérie.

Offrant à toutes les Classes d'Acheteurs une Occasion de Placer leur Argent Sûrement et Lucrativement.

Succession d'Antoine Lanata.

No 42,043—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,

W. A. KERNAGHAN, ENCANTEUR.

BUREAU NO. 14, NOUVEAU NUMERO 138, RUE CARONDELET.

MERCREDI, 8 AOUT 1894

A midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1894, et signé le 20 juin 1894 et d'un ordre daté le 28 juin 1894 homologuant les procédures de succession de feu Jac Fahey, notaire, devant Jas. Fahey, notaire public le 26 juin 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la cinquième Cour, Division A, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir :

COMMERCE.

1° Un coin d'affaires florissant, comprenant les deux magasins en briques à trois étages, Nos 196 et 198 rue Commune, coin sud-est de la rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par les rues Commune, Gravier, Carondelet et Baronne. Le terrain mesure d'après un plan en certificat d'appartenance de Louis H. Pilié, ancien arpenteur de la ville, le 3 déc. 1884, annexé à un acte passé parderant W. J. Castell, ancien notaire, le 2 mai 1885, 45 pieds de façade rue Commune, sur 110 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, et de façade rue Baronne, 106 pieds 2 pouces de profondeur de l'autre côté de la ligne; et 123 pieds 6 lignes de largeur sur la limite inférieure. Sa situation centrale et sa proximité aux grandes structures actuellement en voie de construction dans le voisinage, lui donnent une stabilité sans seconde. Une excellente occasion pour le commerce d'épicerie, vins et alcools. Les baux attachés expirant le 30 sept. 1894 et 1895 au taux de $2,350 par an. Le tout étant loué rapportera $4,000 par an.

2° L'emplacement de commerce bien connu, longtemps établi et prospère de A. S. Leigh, dans les magasins en briques à 2 étages Nos 19 rue Royale dans le Second District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Royale Bourbon, Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan faisant partie des archives de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, comme le terrain No 3, et mesure, au pied américain, 23 pieds 5 pouces de façade rue Royale, sur une profondeur de 59 pieds 8 pouces, entre lignes parallèles. Dans la meilleure situation au dessous de la rue du Canal, ce qui en fait un productif placement d'une valeur aussi égale. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,800 par an.

3° Le massif magasin en briques à quatre étages No 26 rue de Chartres, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par les rues Chartres, Dorlée, Canal et Douane. Le terrain est désigné par la lettre A sur un plan de Louis H. Pilié, député-voyer de la ville, en date du 15 juin 1870. Le dit terrain mesure, au pied américain 22 pieds 2 pouces de façade rue de Chartres sur 65 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné du côté de la rue de la Douane, par une propriété appartenant au défendeur à Louis Pilié, et de l'autre côté, vers la rue du Canal, par la propriété aussi appartenant à John Hagan. Ces magasins sont loués à une excellente location, près des magasins des Magasins de L. Godchaux, Ltd. Ils sont occupés comme suit: MM. Stoll & Lister, dans le commerce de fabrique, successeurs de W. E. Rau, qui s'est retiré après avoir fait fortune. Ces deux magasins sont vendus sujets à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $1,920 par an.

5° Le magasin en briques à trois étages, avec attic, No 16 Passage de la Bourse, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par le Passage de la Bourse, les rues Chartres, Canal et Douane. Le terrain est désigné sur un plan en partie des archives de E. S. Gemas, ancien notaire, comme le terrain No 7 et mesure, au pied américain, 29 pieds 3 pouces de façade sur le Passage de la Bourse, et une profondeur irrégulière de 105 pieds 3 pouces sur la ligne la plus près de la rue du Canal, et 32 pieds 8 pouces de l'autre côté, sur 30 pieds 8 pouces de large à la ligne intérieure, le tout plus ou moins. Sa proximité de la rue du Canal en fait un placement d'argent sûr et rémunérateur. Sujet à un bail y attaché expirant le 30 sept. 1894 au taux de $720 par an.

6° L'entrepôt magasin en briques à deux étages No 15 rue Decatur et 29 Place Bienville, dans le Second District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par les rues Decatur, Dorléans, Canal et Bienville. Le terrain est désigné par le No 7 sur un plan de E. Pilié, arpenteur de la ville, en date du 29 avril 1882, et mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de façade sur chacune des rues Decatur et Dorléans, sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, s'étendant d'une rue à une autre.

Immédiatement en face de la Poste, dans le meilleur Ilet d'affaires de cette section, ce qui en fait un placement de fonds de valeur. Sujet à un bail y attaché expirant le 1er mars 1897 au taux de $1,080 par an.

7° Le magasin résumé-rif en briques à trois étages, Nos 53 rue Decatur, coin Sud-ouest de la rue Bienville, dans le deuxième district de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par les rues Decatur, Bienville, Chartres et Marais. Le terrain mesure, au pied américain, 45 pieds de façade rue Decatur, sur une profondeur de 110 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, et de façade rue Baronne, 106 pieds 2 pouces de profondeur de l'autre côté de la ligne; et 123 pieds 6 lignes de largeur sur la limite inférieure. Sa situation centrale et sa proximité aux grandes structures actuellement en voie de construction dans le voisinage, lui donnent une stabilité sans seconde. Une excellente occasion pour le commerce de détail. Sujet à des baux y attachés expirant le 30 sept. 1894 et 1895 au taux de $2,350 par an. Le tout étant loué rapportera $4,000 par an.

8° Le magasin en briques à deux étages, Nos 24 et 26 rue de Chartres, dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet compris entre le Tivoli Circle, maintenant Lee Circle, les rues St-Charles maintenant avenue Howard, Calliope et Carondelet, mesurant quatre-vingt-deux pieds dix pouces et quatre lignes de façade au Tivoli Circle, maintenant Lee Circle, cent pieds dix pouces quatre lignes sur les limites inférieures; cent dix pieds six lignes latérales de plus rapprochées de la rue St-Charles, maintenant avenue St-Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Howard, maintenant avenue Howard.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

28 juin—28—6 12 20 27 31 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété au Premier District

G. A. Breaux versus Catherine Walker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 42,911 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, le MARDI, 7 août 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Dupré, Perdido, White et Poydras, désigné comme le terrain No 15, carré d'Ilet No 418, et mesurant vingt-neuf pieds de façade rue Dupré, sur peut quarante quatre pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6 12 20 27—août 3 7

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Ville-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons, des fortes et sonores articles pour la fabrication du pianos, à laquelle le dessus mon attention personnelle; plus de trente ans d'expérience. Spécialité pour les accords de pianos; entreprise de la commande promptement exécutée.
20 mai—

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1837, and universally known throughout the Union and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the France-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (6 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ABONNEZ-VOUS A
LA REVUE HEBDOMADAIRE
Le plus intéressante des revues parisiennes
Romans, Histoires, Voyages, etc.
Abonnement $6.40 par an; 6 mois $3.20
Abonnement d'essai de 3 mois $1.
La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des meilleurs auteurs dans de ce temps, notamment Paul Bourget, François Coppée de l'Académie française, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Rod, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.
La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 3,200 pages de sa 52 numéros plus de 40 volumes par année.
S'adresser à la librairie L. Hermingez, 126 à 30 rue St. New York; à la succursale à Montréal, 1606 rue Notre-Dame et à nos 4 cents. Spécimen gratuit, avec circulaire explicative, envoyé franco de 3 cents en timbre-poste.
En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George F. Wirth, 5 Carondelet str.
Signé—Sa—Dim Mar Jeu

LIQUIDATION.
La Maison de commerce VEUVE J. ANGLADE, située à l'angle des rues Bourbon et Conti, en cette ville, étant entrée en liquidation les personnes auxquelles elle a fait des prêts sur gages, ou qui lui ont vendu des bijoux ou autres articles avec droit de réméré sont invitées à venir retirer ces prêts, ou à exercer leur droit de rachat avant l'expiration du temps convenu avec chacune d'entr'elles, faute de quoi il sera disposé de leurs effets.
Gérant.

C. E. KELLS & M. VIET
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'opéra-bouffe
Opérations de tout genre
Le respect de leur art
Ne le rend pas
Le rend artistique.

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

MAGNIFIQUE OCCASION

—POUR—

Une Loge en une Société

Dans le Deuxième District—Nos 248, 250, 252 et 254 rue Conti, entre Villeré et Robertson.

Avec toutes les améliorations qui s'y trouvent. Dimensions des Terrains 90x129.

PAR DANZIGER & STERN, encanteurs.—MERCREDI, 1er août 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles—

Les susdits terrains, avec les améliorations qui n'y trouvent, comprenant une vaste bâtisse en briques à deux étages, ayant corridor, on salle de séances et petit appartement à l'arrière; et sur le second étage une grande chambre servant à des objets maçonniques, gaz, eau, etc.

Aussi, un cottage en bois couvert en ardoises, adjacent à la bâtisse précédente, ayant 2 chambres et cuisine.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, le reste à un, deux et trois ans pour des billets portant 7 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité; l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente parderant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juil—22 26 31

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un grand stock d'épiceries.

No 43,236—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Adolphe Spitzfaden vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, 31me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., l'épicerie coin des rues St-Philippe et Rosna, 2me district, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. R. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 19me jour de juillet 1894, et a mol adressé.

Le contenu de l'épicerie, balances, glacière à bière à combinaison, réservoir et bidon à huile, etc., délivré pour l'absolvable ci dessus à ses créanciers.

Conditions Strictement comptant.

20 juil—20 25 29 31

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de William Hodding.

No 42,649 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN W. A. Kernaghan, encanteur—Il sera vendu (maintenant 12h) rue Carondelet—MERCREDI, 25 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre daté le 19 juin 1894, de l'Hon. W. H. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, St-Charles, Julie et Sixième, désignés sur le No 1 sur un plan par Jas H. Dahlia, daté le 29 décembre 1843, et mesurant 50 pieds 6 pouces de façade à la rue Julie sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesurant à la rue Camp, avec une ligne d'une allée sur la dite profondeur, 40 pieds 1 pouce 6 lignes de large, traversant de la rue Julie à la rue St-Charles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° Un lot de terre, situé dans le même district et lot contigu à la propriété décrite ci-dessus désigné comme lot No 2 sur le même plan et mesurant après le plus dressé par Louis H. Pilié, sous voyer de la ville, daté le 1er juin 1894, annexé à un acte passé parderant Jas. Fahey, notaire, le 7 mai 1890, 25 pieds de façade à la rue du Camp à la ligne du fond sur 25 pieds de profondeur en ligne droite, sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles, ayant 25 pieds de façade à la rue Julie, sur une profondeur de 129 pieds 6 pouces 6 lignes, ayant une ligne d'une allée sur la dite profondeur, 40 pieds 1 pouce 6 lignes de large, s'étendant de la rue Julie à la rue Camp, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un lot de terre, situé dans le même district et lot contigu à la propriété décrite ci-dessus désigné comme lot No 2 sur le même plan et mesurant après le plus dressé par Louis H. Pilié, sous voyer de la ville, daté le 1er juin 1894, annexé à un acte passé parderant Jas. Fahey, notaire, le 7 mai 1890, 25 pieds de façade à la rue du Camp à la ligne du fond sur 25 pieds de profondeur en ligne droite, sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles, ayant 25 pieds de façade à la rue Julie, sur une profondeur de 129 pieds 6 pouces 6 lignes, ayant une ligne d'une allée sur la dite profondeur, 40 pieds 1 pouce 6 lignes de large, s'étendant de la rue Julie à la rue Camp, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le lot de terre mesure environ 26 pieds 2 pouces de face à la rue Douane sur une profondeur de 93 pieds entre lignes parallèles, et s'étendant en arrière jusqu'à une allée au fond de 8 pieds de large, s'ouvrant sur la rue Bourgogne, contenant environ celle-ci et la propriété désignée ci-dessus sur un plan de Louis Pilié, daté le 22 avril 1882, et mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de façade sur chacune des rues Decatur et Dorléans, sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, s'étendant d'une rue à une autre.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un, deux et trois ans, portant des billets portant 7 0/0 d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité, l'acquéreur fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente parderant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juil—22 26 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SYNDIC.

Assortiment choisi de Cigares, Cigarettes, Tabacs à fumer, à chiquer et à priser, Pipes et Blagues; Coffre-fort, Compteur d'argent (cash register), Balance, Comptoirs, Rayons, etc.

—Aussi—

Cheval, Wagon et Harnais.

Terme du bail non payé.

C. E. Sarrasin vs ses Créanciers.

No 43,051.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau 159 rue de la Commune — JEUDI, 2 août 1894, à 11 heures A. M., au magasin coin des rues St-Louis et Decatur, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Honorable Juge Fred. D. King, de la dite Cour, Division B actuellement en congé, en date du 19 juillet 1894 ou le C. E. Sarrasin vs ses créanciers. Dossier No 43,051. Il sera vendu à l'encan, savoir :

Un vaste assortiment de cigares, cigarettes, tabacs, un coffre-fort, un compteur d'argent (cash register) des comptoirs, etc.

Conditions—Comptant.

22 juil—22 22 25—août 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'Encoignure de Choix.

Deux jolis lots de terre coin des rues St-Louis et Roman.

Le staunch sternwheel steamboat "New Jennie."

Succession de Charles Tschirn.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue